

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 12 février 2020

L'an deux mille vingt et le douze février 2020 à 19h00, le Conseil Municipal, convoqué le 06 février 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU D Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU D Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, HOSTACHE Jean-Claude, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, CROUZET Louissette, GUITHON Bernard,

Etaient absents et excusés : MATHON Colette, GARNOT Pascal

Pouvoirs : Néant

Délibération N° 2020-05 : Tarif Eau & Assainissement 2020

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le prix du forfait Eau – Assainissement doit être adopté chaque année.

Le Maire propose de le maintenir pour 2020 soit :

- EAU : 48€/an
- ASSAINISSEMENT : 96€/an

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de maintenir pour 2020 les mêmes tarifs du forfait Eau et Assainissement auquel s'ajouteront les taxes nationales.

- EAU : 48€/an
- ASSAINISSEMENT : 96€/an

Redevance payable en 2 fois : Juin et décembre de chaque année.

Suffrages exprimés : 9 - Pour : 9 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.

